

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16/07/2007
Publication : 20/07/2007

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation



N° CP 32178-01
Séance du 13 JUL. 2007

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

Routes Départementales

Programmes n° A011 - A012 - A032 - A034 - A035 et A071

Affectation et désaffectation des autorisations de programme

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I - 5°/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Autorise l'affectation et la désaffectation des montants par millésimes aux programmes n° A011, A012, A032, A034, A035 et A071 tel qu'indiqué au tableau ci-après :

Programme	Millésime	Déjà affecté	Nouvelle affectation	Total affecté
A011	2006	4 358 000.00 €	128 0000.00 €	4 486 000.00 €
A011	2007	3 004 000.00 €	150 000.00 €	3 154 000.00 €
A012	2007	300 000.00 €	0	300 000.00 €
A032	2007	1 136 773.00 €	1 231 156.00 €	2 367 929.00 €
A034	2005	1 979 000,00 €	100 000,00 €	2 079 000,00 €
A035	2007	1 492 000,00 €	0,00 €	1 492 000,00 €
A071	2007	1 800 000,00 €	100 000,00 €	1 900 000,00 €

Adopté

.....voix contre

.....abstentions

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER